

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal 25 septembre 2023

N° 2023/09-28

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRESTATION OFFRE LOCALE AVEC LE CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE LUNDI VING CINQ SEPTEMBRE à DIX HUIT HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Jean-Baptiste PRINGUEY, Julien MIRO, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Nathalie LEVY représentée par Frédéric LAFFORGUE

Philippe GUY représenté par Luisa PAPE

Catherine ESTOUP représentée par Isabelle SERAN

Marion COLIN représentée par Gérard SIGAUD

Clara BIANCO représentée par Marie-Hélène WEBER

Aude RUMEAU représentée par Laurent PRADIER

Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ

Hugues FERRAND représenté par Jacques BURGUIERE

Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE

Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER

ABSENT EXCUSE :

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

SECRETARE DE SEANCE : Marthe JEREZ

Délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2023

N° 2023/09-28

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PRESTATION OFFRE LOCALE AVEC LE CENTRE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE**

Sylvie ROS-ROUART adjointe à la Culture et à l'égalité Femmes-Hommes expose :

Dans l'objectif de permettre à un plus grand public de venir découvrir la qualité des spectacles de la programmation du Kiasma, il semble important d'encourager les partenariats avec différents organismes ayant vocation à la faire rayonner sur un territoire large.

Le Centre National d'Action Sociale (CNAS) propose aux bénéficiaires de ses organismes adhérents des prestations culturelles, sportives, de loisirs et de bien-être à des tarifs préférentiels.

La Ville de Castelnaud-le-Lez souhaite devenir partenaire du CNAS dans le cadre de la prestation « Offre locale », afin de proposer des tarifs préférentiels sur les places de spectacle du Kiasma aux bénéficiaires du CNAS.

Pour les spectacles proposant plusieurs tarifs, les bénéficiaires du CNAS pourront ainsi profiter du tarif réduit adopté par le Conseil Municipal, sur présentation d'une carte nominative ou d'une attestation.

La convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la date de signature, et renouvelable par tacite reconduction pour une période indéterminée.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention ou tout document relatif à ce partenariat.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour : 35 (Frédéric LAFFORGUE, Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY représentée par Frédéric LAFFORGUE, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY représenté par Luisa PAPE, Luisa PAPE, Jean KOEHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP représentée par Isabelle SERAN, Jean Baptiste PRINGUEY, Marion COLIN représentée par Gérard SIGAUD, Julien MIRO, Clara BIANCO représentée par Marie Hélène WEBER, Aude RUMEAU représentée par Laurent PRADIER, Jérôme AZUARA représenté par Marthe JEREZ, Hugues FERRAND représenté par Jacques BURGUIERE, Carine BARBIER, BURGUIERE Jacques, Cécile NEGRIER représentée par Frédéric FAIVRE, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Estelle BERETTI, Mathilde BORNE représentée par Carine BARBIER.)

Abstention : 0

Contre :

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 25 SEPTEMBRE 2023

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE

